

**ARRÊTÉ DEP-2025-101 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ANIMATION ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2019 portant création du baccalauréat professionnel Animation Enfance et Personnes Agées ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Animation Enfance et Personnes Agées pour la session 2025 dans les académies de Paris, Crétel, Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Anne AFCHAIN, enseignante

Enseignants :

Madame Virginie DOUSSET
Madame Delphine BLOCUS BOUZY

Monsieur Aimeric LIGOT
Madame Sindy THOMAS

Professionnels :

Madame Malya BRAHMI

Monsieur Christopher LICAUSI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours
Aurore COLLET